



Assemblée Générale de l'UNSS du 11 février 2025

Intervention du SNEP-FSU sur le règlement fédéral, Nathalie FRANCOIS

Le SNEP-FSU n'a rien de nouveau à dire sur ce règlement fédéral que nous continuons de contester fortement.

Des courriers de nombreuses équipes EPS sur la modification des catégories d'âges ont été adressés à la DN UNSS et à la DGESCO en septembre. Nos collègues ont découvert au fil de l'eau que certain·es élèves ne pouvaient plus intégrer les équipes pour les compétitions qualificatives. C'est particulièrement dommageable pour les benjamin·es pour lesquel·les il ne sera peut-être même pas envisagé de compétitions académiques dans le programme territorial et pour certain·es élèves de sections sportives comme dénoncé par un collectif des sections sportives athlétisme lors du championnat de France athlétisme indoor la semaine dernière.

Les modalités de surclassement complexifient et retardent les compositions d'équipes.

La réduction du nombre d'élèves de 6 à 4 dans les équipes des activités individuelles évincé les élèves lambda des AS au profit d'élèves plus performant·es le plus souvent déjà licencié·es en club. Il y a là une discordance manifeste avec le PNDSS et l'une des trois visions clés de l'A.S. et de l'UNSS : « Un outil d'excellences pour toutes et tous ».

D'autre part, le SNEP-FSU rejoint l'avis des élu·es des AS sur la question du sport partagé et la qualification sous conditions de certaines équipes championnes académiques quand toutes les équipes de valides sont systématiquement qualifiées.

S'agissant du document « synthèse infographie », s'il a été complété depuis le CA du 17 janvier par les tableaux des activités individuelles, aucune des remarques que nous avions envoyées n'a été reprise ; pas même l'erreur sur le tableau volley collège où le surclassement pour les 2013 est indiqué possible alors qu'il ne l'est pas sur la fiche sport...

Soit le directeur des sports ne lit tout bonnement pas nos messages, soit il considère que nos remarques et propositions ne peuvent pas améliorer « son document ».

Enfin, nous voulons alerter les membres de l'AG du manque d'anticipation de l'adaptation des logiciels de compétitions avec le nouveau RF. À ce jour seuls les logiciels du championnat de France athlétisme indoor et cross ont été livrés. Cinq le seront ,ou pas, fin février. Et d'autres, pas tous, fin mars. Pourtant la DN a procédé au recrutement d'un directeur informatique dès janvier 2024 pour qu'il se familiarise avec OPUSS. Que s'est-il passé depuis tout ce temps ? C'est un élément factuel qui démontre que le dossier sportif de l'UNSS est délaissé par la direction nationale actuelle. Il est urgent que ça change.

Personne ne sera donc surpris, le SNEP-FSU votera CONTRE le règlement fédéral tel qu'il est aujourd'hui. Mais il continuera à participer au groupe de travail afin de l'améliorer du mieux possible dans l'intérêt des élèves.

Réponses du ministère (DGESCO) : Le texte a toujours vocation à évoluer. Il faudra faire un bilan de sa mise en œuvre au printemps.

Réponses du DNA, directeur des sports - Cédric HAYERE):

Sur le sport partagé (SP) : avec ce nouveau règlement il y a plus de place pour le SP, il est présent dans tous les championnats de France. Il n'y a que 2 APSA où il y a plus de 10 équipes SP. La contrainte d'organisation d'un championnat de France est très forte donc on ne peut pas dépasser 10 équipes SP (capacité d'accueil max = pas plus de 350 élèves). (*ndlr : malgré la discrimination des équipes sport partagé dénoncée par les élus des AS et le manque d'anticipation dans les APSA en tension pour l'accueil des équipes SP championnes académiques, C.Hayere reste droit dans ses bottes !*)

Logiciels de compétition : Il faut du temps pour adapter les logiciels de compétitions. Il se contente de répéter ce que nous avons dit en citant les APSA dont les 1ers logiciels sont livrés ou en passe de l'être. (*ndlr : encore une non réponse !*)

Nous n'aurons aucune réponse sur le document simplifié du règlement fédéral, ni sur sa date de diffusion !

Le Règlement Fédéral 2024-2028 a été adopté

28 POUR – 22 CONTRE (5 SNEP-FSU, 15 Élu·es des AS + 2 voix) – 2 ABSTENTIONS

Retrouvez les autres documents relatifs à l'AG sur notre site : [la déclaration liminaire](#), [les éléments à retenir](#), [les interventions sur le rapport général](#), [le compte de résultat 2023-2024 et le ski](#), [les PV de l'AG du 05/07/2024 et de la réunion spéciale des membres de l'AG du 10/09/2024](#), [le communiqué de presse mise à pied O.Girault](#)